

CHAMPIONNAT LOT-ET-GARONNE JEUNES 2024-2025

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : ORGANISATION

La Ligue de Nouvelle-Aquitaine des Echecs délègue à l'Echiquier Agenais l'organisation de la phase départementale du championnat de Lot-et-Garonne Jeunes toutes catégories.

Le championnat a lieu le samedi 23 novembre 2024 à la salle de la Rotonde du stadium, 17 Cour Washington, 47000 Agen.

Article 2 : HOMOLOGATION ET APPARIEMENTS

Ce championnat comporte plusieurs tournois selon les catégories d'âge (U8, U10, U12, U14, U16, U18 et U20).

Les tournois sont homologués FFE pour les catégories U8/U10 et FIDE pour les autres catégories.

Sauf nombre de joueurs insuffisants dans certaines catégories, les tournois se joueront en 7 rondes.

Avec 9 joueurs et plus, les appariements se font au système suisse intégral.

Avec 8 joueurs et moins, les appariements se font en toutes rondes.

Avec 4 joueurs et moins, les appariements se font en toutes rondes aller-retour.

Tous les tournois sont mixtes. Toutefois la distinction entre genre sera conservée pour la remise des prix et le nombre de qualifiés pour le championnat régional.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et en particulier l'annexe jeu rapide.

L'article A.5 s'appliquera exclusivement.

La partie sera perdue au 3^{ème} coup illégal achevé pour les catégories U8 et U10, et au deuxième coup illégal achevé pour les autres catégories.

Le délai de forfait est de 10 minutes.

Pour les appariements des catégories U12, U14, U16, U18, le classement utilisé sera, par ordre de priorité pour chaque joueur, le classement rapide FIDE, à défaut le classement Elo FIDE, sinon le classement ou l'estimation Elo rapide FFE.

Article 3 : CADENCE

La cadence de jeu est de 15 minutes + 5 secondes/coup pour chaque joueur.

Article 4 : INSCRIPTION

Ce tournoi est exclusivement ouvert à tous les enfants licenciés A ou B. Il n'y a pas de droits d'inscription.

Les inscriptions se font en ligne, **au plus tard le mardi 19 novembre 2024 à 20h00 en cliquant sur le lien suivant :**

[Liste des inscrits](#)

Très exceptionnellement, quelques inscriptions individuelles, pourront être prises sur place.

Le pointage aura lieu de 09h00 à 9h30. En cas de retard, le joueur sera apparié pour la ronde 2.

CHAMPIONNAT LOT-ET-GARONNE JEUNES 2024-2025

Article 5 : HORAIRES

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 10h50

Ronde 3 : 11h40

Ronde 4 : 14h00

Ronde 5 : 14h50

Ronde 6 : 15h40

Ronde 7 : 16h30

Cérémonie de remise des prix : 17h30

Article 6 : CLASSEMENT

Toutes rondes :

1) Sonneborn-Berger

2) Confrontation directe

3) En cas d'égalité complète aux départages précédents et pour les titres de champion et vice-champion, l'organisateur, dans la mesure du possible, organisera une phase de départage en Blitz. Dans le cas où ce ne serait pas possible (horaires...), le classement se fera à l'âge, au bénéfice du plus jeune.

Système Suisse :

1) Buchholz tronqué

2) Buchholz

3) Performance

Pour le calcul des qualifications, seront à prendre en compte les joueurs ayant joué au moins 5 rondes dans les différents tournois.

Les qualifiés d'office pour le championnat de France sont qualifiés d'office pour le championnat régional et ne seront pas pris en compte dans le décompte, ni des effectifs, ni des qualifiés.

Le nombre minimal de places qualificatives correspond [au tableau fédéral](#) proposé en début de saison en fonction des effectifs de la saison passée.

Le nombre de qualifiés masculins par catégorie pour le championnat de ZID correspondra à 30% de l'effectif masculin de la catégorie sauf minimales U16 (50 %), arrondi à l'entier supérieur.

Le nombre de qualifiées féminines par catégorie pour le championnat de ZID correspondra à 50% de l'effectif féminin de la catégorie arrondi à l'entier supérieur.

Les clubs pourront procéder à des repêchages au nombre de 1 par tranche de 15 joueurs dès que la tranche est entamée. Le nombre de joueurs pris en compte ne retient pas les catégories U18 et U20.

Sur demande motivée des clubs, le bureau de la Ligue pourra, à titre exceptionnel, ajouter un maximum de deux places pour traiter des cas particuliers (ex : joueur malade le jour du tournoi, voyage scolaire...).

Les joueurs qualifiés qui ne seraient pas en mesure de participer au championnat régional ne seront pas remplacés. Pour chaque catégorie d'âge et de sexe, le vainqueur sera déclaré champion de Lot-et-Garonne de sa catégorie et le 2^{ème} vice-champion de sa catégorie.

Article 7 : ARBITRAGE

Le tournoi est arbitré par Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Elite 2.

CHAMPIONNAT LOT-ET-GARONNE JEUNES 2024-2025

Article 8 : COMPORTEMENT DES JOUEURS

Il est interdit d'analyser ou de blitzer dans la zone de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter le lieu de la compétition (zone de jeu, toilettes, buvette) sans la permission de l'arbitre.

Un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Il faut aussi éviter toute discussion et toute lecture suspectes.

Les téléphones portables doivent être complètement éteints.

Les forfaits non justifiés seront signalés au Directeur Juridique de la DNA.

Article 9 : FIN DE PARTIE

A l'issue de la partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

Le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde $r + 2$. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (D8- C.04.2 LA).

Article 10 : ENGAGEMENT

L'inscription au Championnat de Lot-et-Garonne Jeunes toutes catégories implique l'acceptation du présent règlement et la Charte des joueurs et joueuses d'échecs de la FFE.

**Arbitre principal,
Pierre Lapeyre**



**La Ligue,
Le Président,**